

Les missions de France Alzheimer

Association reconnue d'utilité publique

- Soutenir les familles et les personnes malades
- Informer l'opinion et impliquer les pouvoirs publics
- Contribuer à la recherche
- Former les professionnels, les aidants et les bénévoles

HALTES RELAIS FRANCE ALZHEIMER®

Près de chez vous :



**Siège Social: 15, Carrefour aux Toiles
53000 LAVAL T:02 43 69 06 88**
www.france.alzheimer53.fr
france.alzheimer.mayenne@yahoo.fr

Les bénévoles reçoivent aux permanences et sur rendez-vous:

A Laval: Mardi de 14 à 17h, Maison des Usagers Hall du CH, 15, Rue du Haut Rocher, Jeudi de 14 à 17h au siège social.

A l'antenne de Mayenne: Lundi - Mardi - Jeudi de 14 à 17h
201, Rue Joseph Cugnot, Tél: 02 43 04 55 08.

A Château Gontier Bazouge: Un lundi /mois de 14 à 17h à la Mairie Annexe de Bazouge, place de la Mairie, Un jeudi/mois de 14 à 17h à la consultation mémoire au CPA St Joseph.

Les permanences sont annoncées dans la presse locale.

Nos actions (renseignements, lieux et dates aux permanences):

- envers les malades avec des ateliers d'entretien de la mémoire, des habiletés et de la parole, d'arthérapie, de musicothérapie.
- envers les aidants avec des formations, des groupes de paroles, des réunions d'entraide et d'échanges, des séances de relaxation.
- envers le couple aidant-aidé avec des cafés mémoire, des haltes-relais, des rencontres loisirs et festives.
- des aides financières aux projets de vies de l'aidant et de l'aidé pour les adhérents suivant les capacités de l'association.

Cette action est soutenue par :



Fiche imprimée avec le soutien de :



Service communication France Alzheimer, 2013. Crédit photos : Jean-Louis Courtinat - Barbara Laborde



Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris



ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER®
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide



De quoi s'agit-il ?

Les Haltes relais France Alzheimer® proposent aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Faire comprendre à un aidant qu'il est possible de passer le relais à un tiers, histoire de souffler un peu tout en partageant son expérience personnelle : c'est tout l'objet des Haltes relais France Alzheimer® mises en place aux quatre coins de la France par certaines associations départementales France Alzheimer.

À qui cela s'adresse ?

Organisées sur des demi-journées, une à quatre fois par mois (en fonction des associations), les Haltes relais France Alzheimer® accueillent conjointement la personne malade et son aidant familial, tout en leur proposant à certains moments des activités séparées.

Elles sont animées par une équipe formée de bénévoles ainsi qu'un intervenant professionnel psychologue.

La Halte relais s'inscrit en amont d'un accompagnement en accueil de jour.

Quels sont les objectifs ?

Ce dispositif revêt quatre objectifs :

- permettre aux personnes malades et à leurs proches de sortir de chez eux et rompre ainsi une certaine forme d'isolement ;
- Les aider à accepter progressivement la nécessité d'aides extérieures ;
- permettre à l'aidant de prendre conscience que son proche malade peut bénéficier d'activités collectives et d'échanges relationnels en dehors de sa présence ;
- partager avec lui des temps de convivialité et de loisirs.

“ *En fréquentant la Halte relais France Alzheimer®, nous sommes entourés par un réseau extraordinaire de bénévoles.*

Nous y trouvons des trésors d'attention, de compréhension, d'écoute, de chaleur, de délicatesse.

Nous y puisons confiance, courage et force... ”

Informations pratiques

- **Fréquence** : organisées sur des demi-journées, au moins une fois par mois (en fonction des associations départementales).
- **Accès** : comme pour toute action de soutien développée par France Alzheimer, elle est proposée gratuitement aux familles adhérentes.
- **Renseignements** : auprès des associations départementales. www.francealzheimer.org rubrique "Contacter votre association locale" ou 0811 112 112 (coût d'un appel local).